

N°1323

du 03
AVRIL
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

COVID 19

Les informations du TOGO :

P.4

- 7 nouveaux cas guéris. Presqu'un confinement total de l'informel
- Des solutions hydroalcooliques par des étudiants
- 250 respirateurs sont commandés
- Dans l'espoir d'une baisse des prix à la pompe
- Le HCNT mène des sensibilisations dans les marchés de Lomé

Les informations de l'Afrique :

P.6

- Au Ghana : Police et armée déployées pour le confinement
- Au Bénin : Restaurants et débits de boissons fermés la nuit à Natitingou
- A compter de ce 3 avril 2020, la BCEAO accorde gratuité, suppression, gratuité et relèvement
- UNICEF : Pour cause de Covid 19, perturbations des services de vaccination et de santé élémentaires

P.3

Lutte contre le coronavirus

L'ÉNERGIQUE DISCOURS DE FAURE, AVEC DES MESURES À EFFETS IMMÉDIATS



Le Président Faure E. Gnassingbé,
lors de son discours

Etat d'urgence
sanitaire, couvre-
feu, transferts
monétaires, fonds
de solidarité, etc.

P.7 Volet social du CIZO

Les études hydrodynamiques des forages
pour l'exécution de la composante
«Adduction d'eau potable» lancées



Pédocriminalité

Une nouvelle victime de Gabriel Matzneff témoigne dans le "New York Times"

Près de trois mois après la publication du Consentement de Vanessa Springora, une autre femme ayant eu, adolescente, une relation sous emprise avec l'écrivain Gabriel Matzneff, accusé de pédocriminalité, est sortie du silence mardi en accordant un entretien au New York Times. Francesca Gee, 62 ans, revient sur les trois années passées auprès de l'écrivain, alors qu'elle avait 15 ans et lui 37, rapporte l'AFP, puis comment il a utilisé, contre son gré, son image et ses lettres dans ses écrits, y compris son essai défendant la pédophilie. Les moins de seize ans. "Il n'a cessé de se servir de moi pour justifier l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents", a-t-elle écrit dans un manuscrit refusé notamment par Grasset, éditeur du Consentement.

Francesca Gee a rencontré Gabriel Matzneff pour la première fois en 1973, alors qu'elle était avec sa mère, et a vécu avec lui trois ans avec l'aval de ses parents. De cette expérience qu'elle qualifie de



"cataclysme", elle en a tiré en 2004 un manuscrit, refusé par tous les éditeurs sollicités. C'est le choc provoqué par la parution et le succès du Consentement qui l'a conduite à sortir du silence. Dans l'entretien, Francesca Gee évoque aussi l'ancienne ministre de la Santé, Michèle Barzach (1986-1988), gynécologue de profession, affirmant l'avoir consultée une demi-douzaine de fois, toujours en compagnie de l'écrivain, aujourd'hui 83 ans, quand elle était mineure, notamment pour se faire prescrire la pilule. Visé par une enquête pour viols sur mineurs, il s'est réfugié en Italie quand le scandale a éclaté. Il doit être jugé en septembre 2021 pour "apologie" de pédophilie.

Numérique

Coronavirus: Le livre numérique explose sur toutes les plateformes

La plupart des plates-formes de vente de livres numériques enregistrent des hausses d'activité de 75% à 200%, doublées d'un véritable plébiscite pour les ebooks en accès gratuit et d'un boom du prêt numérique auquel les bibliothèques peinent à faire face.

Les ventes de livres numériques connaissent une très forte augmentation en France depuis le début du confinement et la fermeture des librairies, le 17 mars. La plupart des acteurs du secteur rapporte une hausse des achats comprise entre 75% et 200%, ainsi qu'une explosion des téléchargements de titres gratuits.

À la Fnac et chez Cultura, les ventes d'ouvrages dématérialisés ont été multipliées par deux sur les deux dernières semaines. Au Hall du Livre, à Nancy, "ça n'arrête pas de tomber". D'un ou deux livres numériques vendus par mois, la librairie a vu ses commandes grimper jusqu'à une vingtaine en 15 jours. La plateforme Vivlio enregistre, pour sa part, un triplement du volume d'achats. La société ePage, filiale de Tite-Live, qui gère les sites de nombreux libraires, constate une augmentation de 150% en volume et en valeur des ventes, avec un prix du panier moyen constant. Les utilisateurs de l'application de lecture en ligne Youboox ont doublé depuis le confinement, selon un communiqué de l'entreprise. Sans donner de chiffre précis, Denis Zwiir, président de la plate-forme spécialisée Numilog, parle d'une "variation [qu'il] n'a pas connue en 20 ans, sauf lors de l'arrivée de gros best-sellers internationaux".

Pris de court par la mise en place du confinement, les lecteurs ont d'abord cherché à répondre à des besoins pratiques. "Les téléchargements ont, dans un premier temps, concerné le parascolaire et la jeunesse, autrement dit des titres capables de répondre dans l'urgence aux impératifs familiaux et au souci de continuité pédagogique, note Audrey Bouchard, responsable communication de la Fnac. Ce n'est qu'ensuite que la littérature blanche a progressé." Les deux romans les plus téléchargés sur le site de la chaîne sont Le pays des autres de Leïla Slimani (Gallimard) et Nuit sombre et sacrée de Michael Connelly (Calmann-Lévy), qui devancent de quelques places La peste d'Albert Camus (Gallimard).

Alors que la plupart des libraires et des plateformes de vente en ligne, dont Amazon, ont repoussé ou stoppé la livraison de livres physiques, la priorité commerciale a été temporairement accordée au livre numérique. "Dès le début du confinement, nous avons entamé une réflexion sur la promotion en ligne, explique Benoit Bougerol. Comme en librairie, on organise des mises en avant d'ebooks sur la vitrine du site et les acheteurs sont plutôt réceptifs à nos conseils." Chacun y va de sa sélection. "Le Furet du Nord a beaucoup communiqué sur les gratuits, tandis que Cultura mise plus sur la segmentation et la qualité éditoriale", relève David Dupré, directeur général de Vivlio, prestataire numérique des deux chaînes.

Nécrologie

Mort du musicien Adam Schlesinger à 52 ans



Lauréat de deux Emmy Awards pour son travail sur la série Crazy Ex-Girlfriend, le membre du groupe Fountains of Wayne s'est éteint des suites de la maladie de Coronavirus. Adam Schlesinger, membre du groupe Fountains of Wayne et lauréat d'un Emmy Award, est décédé de complications liées au Covid-19 mercredi matin, rapporte le média américain Variety. Il avait 52 ans. Hospitalisé à New York depuis une semaine, il était "très malade et sous traitement sédatif lourd", d'après une déclaration d'un proche quelques heures plus tôt.

Schlesinger avait co-fondé en 1997 le groupe Fountains of Wayne dans lequel il occupait le poste de bassiste. Au tournant du siècle, le quatuor s'était fait connaître avec ses tubes rock Sink to the Bottom et Stacy's Mom.

Il avait en parallèle de ses autres projets, les groupes Ivy et Tinted

Windows, entreprit une carrière à Hollywood. Nommé régulièrement aux "EGOT" (Emmy, Grammy, Oscars et Tony Awards), Schlesinger avait reçu deux Emmy pour son travail sur la série Crazy Ex-Girlfriend dont il était le producteur musical exécutif. Notamment le trophée de la meilleure musique originale et des paroles pour la chanson Antidepressants Are So Not A Big Deal.

Schlesinger avait par ailleurs écrit en 1997 la chanson titre de That Thing You Do, premier long-métrage de Tom Hanks derrière la caméra. Un effort qui lui avait valu sa première nomination aux Golden Globes. Tom Hanks, tout juste guéri du coronavirus, lui a rendu hommage sur Twitter. "Il n'y aurait pas de Playtone sans lui", a posté l'acteur "très triste", en référence à sa société de production.

Disparition

Cristina, ZE Records, nouvelle chanteuse de la vague, morte à 61 ans

Cristina, la chanteuse new wave la plus connue pour la musique qu'elle a sortie sur ZE Records, est décédée des suites du coronavirus. Elle avait 61 ans. Cristina Monet-Palaci a grandi en passant du temps entre les États-Unis, l'Italie, la France et l'Angleterre. Après avoir étudié le théâtre à la Central School de Londres, elle est allée à Harvard. C'est là qu'elle a rencontré Michael Zilkha, co-fondateur de ZE Records. Elle était la chanteuse de la première sortie du label, le single "Disco Clone" de 1978. Son premier album, 1980 Poupée dans la boîte, a été produit par August Darnell de Kid Creole and the Coconuts. Il comprenait sa reprise du single de Peggy Lee "Is That All There Is". La même année, elle a sorti une reprise du "Drive My Car" des Beatles en single. Son album Don Was produit en 1984 Sleep It Off-Le dernier album qui contenait le single "Things Fall Apart" -suivi. Elle a été mariée à Zilkha de 1983 à 1990.

Cristina a décrit sa musique pop synthétisée comme "cynique". La



première chanson de Sleep It Off, par exemple, commence: "Ma vie est en ébullition / Mes cuisses sont noires et bleues / Mes draps sont tachés, mon cerveau aussi / Qu'est-ce qu'une fille à faire?" Dans un 1984 Magazine de New York long métrage, Cristina a évoqué son désintérêt pour les disques à succès de cette époque. "Le rock est plein de gens riches qui écrivent toujours voies ferrées," elle a dit. "Il y a très peu d'ironie dans la musique pop maintenant. Je ne vois pas pourquoi quelqu'un ne peut pas écrire sur les phénomènes de commérages avec un sombre sens de l'humour?"

AZIMUTS INFOS

Un smartphone qui bloque le partage des selfies intimes

Conçu par une marque japonaise, le Tone e20 intègre un programme d'intelligence artificielle qui reconnaît lorsqu'un jeune garçon ou une jeune fille prend un selfie compromettant, comme une photo de nu. Le cliché est alors supprimé et les parents sont prévenus.

Et si Benjamin Griveaux avait eu ce smartphone... Conçu d'abord pour les mineurs, et plus exactement les "millennials", le Tone e20 est un smartphone d'un nouveau genre puisqu'il empêche les adolescents de prendre des selfies compromettants, essentiellement des photos de nus. Fabriqué par une marque japonaise, il profite pour cela d'un programme d'intelligence artificielle capable de reconnaître un cliché de nu, et lorsque c'est le cas, la photo n'est pas enregistrée dans l'appareil.

Des réseaux sociaux, comme Facebook, disposent déjà d'algorithmes capables de reconnaître des photos et vidéos inappropriées postées sur leur plateforme, et d'ailleurs, l'algorithme est si puissant qu'il bloque aussi des tableaux célèbres ou des campagnes contre le cancer du sein... Mais le réseau social de Mark Zuckerberg n'empêche pas une personne de prendre la photo elle-même, ni de la partager via un message privé.

Un Américain sur deux a déjà partagé une photo intime

Vendu pour l'instant uniquement au Japon, ce modèle sous Android a tout d'un smartphone d'entrée de gamme avec ses 64 Go de mémoire, ses quatre capteurs photo, et surtout son prix réduit, environ 180 euros. Il cible donc parfaitement les adolescents, et pour rassurer les familles, la fonction Smartphone Protection permet aussi d'alerter un parent lorsque leur garçon ou leur fille a voulu prendre une photo compromettante.

Bien sûr, cela peut ressembler à de l'espionnage, mais Cnet.com rappelle quelques chiffres inquiétants. Ainsi, selon une enquête de McAfee de 2014, un Américain sur deux a déjà partagé une photo à caractère sexuel. Selon une autre étude, publiée par le magazine Cosmopolitan, ce chiffre grimpe à 90 % chez les jeunes filles ! Autant de cibles potentielles de chantage et de "revenge porn".

Pour éviter tout piratage, mettez vite à jour Chrome !

La version 80 de Chrome est en ligne, et il est impératif de l'installer puisqu'elle corrige trois failles de sécurité, dont une déjà exploitée par des pirates. Cette mise à jour critique concerne les utilisateurs de Chrome sous Windows, Mac et Linux.

64 % dans le monde, et 57 % en France : c'est la part de marché de Chrome, et forcément, comme tout bon logiciel populaire, le numéro 1 des navigateurs est la cible des pirates. Surtout lorsqu'il intègre trois failles...

C'est ce qu'a découvert Google le 18 février dernier : trois vulnérabilités, dont une de type zero-day, qui était déjà exploitée par des pirates. L'éditeur de Chrome n'a pas donné plus de détails sur l'exploitation en cours de la faille, ni si des utilisateurs avaient été touchés. En revanche, on sait qu'elle était liée à V8, le composant de Chrome chargé du traitement du code JavaScript. Un bug entre la demande d'une application et son exécution dans le navigateur, et c'est une brèche pour un pirate pour exécuter du code à distance.

Windows, Mac et Linux concernés

C'est la 3^e faille de ce type en un an, et les deux autres sont aussi considérées comme dangereuses puisque Google leur applique le statut « élevé ». L'une concerne la mémoire cache intégrée (Integer overflow in ICU) et la personne qui l'a découverte a empêché une belle récompense de 5.000 dollars. L'autre porte sur l'accès à la mémoire (Out of bounds memory access in streams).

Une semaine après leur découverte, Google vient donc de mettre en ligne une mise à jour. Il s'agit de la version 80.0.3987.1xx, et elle est disponible pour Windows, Mac, Linux, mais elle ne concerne pas Chrome OS, iOS et Android. Il est vivement conseillé de l'installer.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvester D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Lutte contre le coronavirus

L'ÉNERGIQUE DISCOURS DE FAURE AVEC DES MESURES À EFFETS IMMÉDIATS

Etat d'urgence sanitaire, couvre-feu, transferts monétaires, fonds de solidarité, etc.

Coût d'un **branchement** au réseau d'eau potable de la société togolaise des eaux (TdE) réduit à **25.000 francs Cfa** alors que les trois mois d'offre promotionnelle fixée à 75.000 francs Cfa toutes taxes comprises, au lieu de 100.000 francs Cfa toutes taxes comprises, viennent de prendre fin le 21 février 2020. L'idée est d'accroître la disponibilité en eau pour assurer le lavage fréquent des mains qui est préconisé pour limiter la propagation de la maladie au coronavirus. **Couvre-feu** dans le grand Lomé dans un premier temps avant son extension à tout le pays. **Horaires de travail** dans l'administration réaménagés et fixés **entre 9 heures et 16 heures**, en

journee continue. Télétravail vivement souhaité. **Redressements fiscaux et les pénalités de retard de paiement des impôts suspendus**. **Moratoire** dans les paiements pour accompagner les PME et PMI. **Exonération des taxes et frais de douanes sur les matériels médicaux en lien avec la lutte contre le Covid-19...** Le tout pour la période des trois mois qui viennent. Voilà des détails livrés par des ministres, juste après le discours d'attaque prononcé ce 1^{er} avril 2020 par le président Faure Gnassingbé et qui annonce les nouvelles mesures énergiques. Lire in extenso le texte du discours.

« **Togolaises et Togolais, Mes chers compatriotes,**

Je m'adresse à vous dans un contexte tout particulier où le monde fait face à une crise sanitaire sans précédent provoquée par le coronavirus. La pandémie n'épargne aucun continent, aucun pays. A l'heure où je vous parle, le monde compte plus de 40 mille morts et près d'un million de personnes infectées. Malgré les dispositions prises çà et là, le nombre des cas confirmés de Covid 19 continue d'augmenter, la pandémie poursuit sa course folle et dévastatrice, bouleversant toutes les certitudes. Et tout porte à croire que la bataille pour venir à bout de la pandémie ne fait que commencer.

Notre pays est également touché par la pandémie du coronavirus. A ce jour, nous recensons 36 cas de contamination confirmée dont 24 sont en traitement et 10 guéris. Cette maladie a, malheureusement, ôté la vie à deux de nos compatriotes. Je salue ici la mémoire des disparus et présente à leurs familles, leurs amis et collègues, les condoléances de tout le peuple togolais. La situation est de toute évidence inquiétante face à un virus particulièrement dangereux. Je comprends qu'elle suscite des peurs et des angoisses. Mais je voudrais vous rassurer que cette bataille, nous la mènerons et nous la gagnerons ensemble.

Avant la survenue du premier cas au Togo, nous avions déjà appréhendé le mal et mis en place un comité de crise que je préside personnellement et qui se réunit régulièrement pour évaluer la situation et prendre les décisions qui s'imposent. Par ailleurs, j'ai institué par décret une Coordination nationale de gestion de la riposte au COVID-19. Elle est chargée d'assurer la coordination interministérielle de la mise en œuvre des décisions gouvernementales. Elle est l'échelon intermédiaire entre le Comité stratégique et les différentes forces engagées dans la riposte au niveau des préfectures. Aussitôt le premier cas confirmé, nous avons pris des mesures de prévention et de restrictions pour limiter la propagation du coronavirus dans notre pays et protéger nos populations : suspension des vols internationaux en provenance des pays à haut risque, fermeture des frontières, des écoles, des universités et des lieux de culte, interdiction des rassemblements, réquisition d'établissements hôteliers pour accueillir les cas suspects, bouclage de certaines villes du pays... Des structures sanitaires sont identifiées sur toute l'étendue du territoire pour accueillir les personnes testées positives au Coronavirus. J'ai instruit le gouvernement de renforcer les moyens de ces structures pour faire face à la situation. Nous avons reçu des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la santé pour augmenter notre capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays. Toute personne présentant des symptômes du Coronavirus peut ainsi se faire dépister de manière totalement confidentielle, rapide et surtout gratuite.

Togolaises et Togolais,

Vous avez certainement mesuré l'ampleur du malheur qui frappe nos pays. Au Togo, il est de notre devoir de prendre toutes les dispositions pour ralentir, maîtriser et mettre un terme à la transmission de ce fléau. **Nous ne lésinerons sur aucun moyen.** C'est le sens à donner à toutes les actions que nous avons entreprises depuis lors. Et c'est dans cet esprit que nous avons mis en place un Collège Scientifique dont la mission est de nous éclairer sur les meilleures dispositions à mettre en œuvre et les protocoles à utiliser pour soigner les malades.

Mes chers compatriotes,

Face à la pandémie, notre stratégie est d'**intensifier la surveillance et les tests en laboratoire** de sorte que les porteurs du virus puissent être rapidement identifiés et pris en charge de manière adéquate afin de rompre la chaîne de transmission. Pour démultiplier les dépistages, nous renforcerons le dispositif, d'une part, avec l'**acquisition de tests rapides** et, d'autre part, avec des **laboratoires mobiles à l'intérieur du pays**. Le gouvernement a pris, par ailleurs, toutes les dispositions pour doter les personnels soignants qui sont au front de matériel de protection afin d'éviter qu'ils soient contaminés. Et ceci se fera de manière continue tout au long de la bataille que nous menons ensemble contre le virus.

Je voudrais ici **rendre hommage aux personnels soignants** pour les sacrifices et le dévouement dont ils font preuve en ces moments difficiles. Je comprends qu'il y ait eu des moments de doute et de frustration au début de cette crise. Mais je voudrais les rassurer que toutes les dispositions sont prises pour les accompagner dans leur délicate mis-

sion.

Togolaises et Togolais, Mes chers compatriotes,

La pandémie du coronavirus nous impose des **défis exceptionnels, d'immenses sacrifices**. Elle appelle à prendre **de nouvelles mesures et des dispositions courageuses** pour protéger nos vaillantes populations. C'est ainsi que, pour aller plus vite et plus loin dans la prise de décisions, le gouvernement a sollicité et obtenu, conformément aux dispositions de l'article 86 de la Constitution, une autorisation de l'Assemblée nationale pour une période de six (06) mois afin de pouvoir prendre par voie d'ordonnances toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses effets.

Face à la gravité de la situation et en conformité avec les dispositions constitutionnelles, je décrète **l'état d'urgence sanitaire au Togo pour une période de trois mois**. Cette disposition de notre Constitution, jamais mise en œuvre dans l'histoire récente de notre nation, est la preuve de la gravité de la situation à laquelle nous sommes confrontés. L'état d'urgence nous permettra d'adopter des mesures exceptionnelles de riposte sanitaire et de police générale qu'imposent les circonstances actuelles.

Un couvre-feu sera mis en place à compter du 2 avril 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre, entre 19 heures et 6 heures du matin. J'ai donné, à cet effet, des instructions au gouvernement pour **réajuster les horaires de travail pour qu'elles tiennent entre 9 heures et 16 heures**. Chaque secteur d'activité pourra, à l'intérieur de cette tranche, s'organiser.

Les restrictions de circulation et de regroupement qui découleront de l'état d'urgence visent à contenir l'épidémie afin de pouvoir mieux l'endiguer.

Il est, par ailleurs, créé par décret une **force spéciale anti-pandémie composée de 5 000 hommes**, qui sera chargée de veiller au respect des décisions prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19. Il s'agira d'une force mixte composée des forces de défense et de sécurité sur le modèle déjà connu de la FOSEP.

Je sais pouvoir compter sur notre sens collectif de civisme pour appliquer l'ensemble des mesures prises qui nous permettront de remporter la bataille contre cet ennemi invisible. **Aucun écart ou manquement ne sera toléré.** Selon l'évolution de la situation, **d'autres dispositions pourront être prises**. Il s'agit de mener une véritable bataille, une guerre contre le coronavirus. Cette bataille, nous la gagnerons. Nous n'avons pas d'autres choix. Mais, pour la gagner, **nous devons respecter les mesures prises et faire preuve d'une grande discipline collective.**

Togolaises et Togolais, Mes chers compatriotes,

Notre pays a une histoire particulière. Nous venons de loin et c'est ensemble que nous ferons face à cette crise. En 2005, après des années de crise politique et économique, la pauvreté avait atteint un niveau élevé dans notre pays. Ce sont nos efforts à tous qui nous ont permis de réduire sensiblement ce chiffre. Depuis 2005, nos succès communs matérialisés par un taux de croissance annuel moyen de plus de 5% nous ont permis de sortir des centaines de milliers de Togolais de la précarité et de faire baisser le taux de pauvreté de près de 10 points. C'est à la fois l'engagement et la détermination de tous, de la revendeuse de nourriture, du conducteur de taxi-moto, de la serveuse dans un restaurant, que de celui de l'enseignant, du fonctionnaire, du cadre d'entreprise, de l'agriculteur ou encore de l'entrepreneur qui nous ont permis de remonter la pente et d'entrevoir aujourd'hui la promesse d'un Togo meilleur. La pandémie du Covid 19, à laquelle nous devons faire face aujourd'hui, est un défi sanitaire mais, au-delà, elle menace de remettre en cause nos acquis économiques et sociaux et de faire rebasculer bon nombre de nos concitoyens dans la pauvreté.

Pour contenir la propagation de la pandémie et la vaincre, nous avons pris et nous prendrons des mesures exceptionnelles, **parfois drastiques** qui auront des incidences sur la vie de chacun de nous, surtout de ceux parmi nous qui sont les plus vulnérables. Nous sommes face à un risque de retour en arrière, de résurgence de l'extrême pauvreté mais j'ai foi que, plus que jamais ensemble, nous prendrons le dessus.

Les règles strictes de déplacement et de rassemblement qui devront s'imposer dans certaines localités empêcheront bon nombre d'entre nous de pouvoir mener les activités génératrices de revenus qui leur



Le Président Faure Gnassingbé, lors de son discours

permettent de nourrir leurs familles. Je tiens à leur dire que la collectivité nationale sera là pour les soutenir et les aider à faire face afin qu'ensemble, nous puissions gagner le combat contre le Covid 19. C'est pourquoi, nous allons **lancer, dans les tous prochains jours, un programme de transferts monétaires** pour aider nos concitoyens qui seront les plus affectés par la crise et les mesures annoncées. Nous allons également **rendre gratuits, pour trois mois, l'eau et l'électricité pour les tranches sociales**. Nous voulons affirmer que, face à cette épreuve, la solidarité nationale sera au rendez-vous pour aider les plus démunis d'entre nous, les plus faibles, les plus défavorisés.

Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble. C'est pour cela que j'ai demandé au gouvernement d'étudier toutes les possibilités pouvant nous permettre de préserver au mieux l'activité économique des conséquences de la crise. Nous prendrons, en relation avec les institutions de l'Union économique et monétaire ouest africaine, des mesures pour soutenir les entreprises en particulier les PMI/PME affectées par les conséquences de la pandémie. Une attention particulière sera accordée à la situation de nos jeunes entrepreneurs qui viennent de lancer leurs activités, et ce, de manière courageuse.

Cette crise ne doit pas nous faire perdre de vue les objectifs fixés par le Plan national de développement. C'est pour cela que nous mettons en place des mesures spécifiques d'accompagnement pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire dans notre pays. La réflexion est également en cours avec le secteur privé en vue de l'adoption de mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi. J'ai, dès à présent, demandé au gouvernement d'étudier la situation fiscale des entreprises au cas par cas, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise.

Pour financer toutes ces mesures socio-économiques, j'annonce la **création d'un Fonds national de solidarité et de relance économique de 400 milliards de francs CFA**. Ce fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés.

Mes chers compatriotes,

Ces derniers jours, j'ai pu, une nouvelle fois, apprécier la compétence et la détermination des Togolaises et des Togolais autour d'une cause nationale. Permettez-moi de saluer ces femmes et ces hommes, médecins, scientifiques, journalistes, acteurs politiques et de la société civile, députés, élus locaux, autorités traditionnelles, artistes, forces de défense et de sécurité, religieux qui œuvrent inlassablement pour que notre pays sorte victorieux de cette épreuve.

Je convie l'ensemble de la population au respect strict des dispositions prises dans leur intérêt. Chaque citoyen doit veiller au respect des mesures annoncées par le gouvernement dans sa famille et dans son milieu professionnel.

J'en appelle à la **responsabilité** des personnes présentant des symptômes de cette maladie, pour qu'elles prennent d'elles-mêmes, des mesures de quarantaine et contactent les autorités sanitaires pour une prise en charge.

J'invite les forces de l'ordre à veiller, dans le cadre de la loi, à la sécurisation des personnes et des biens partout dans le pays.

(suite à la page 7)

COVID 19

Le point pour le TOGO

7 nouveaux cas guéris. Presqu'un confinement total de l'informel

A la date du 2 avril 2020 à 8 heures 59 mn, le Togo a enregistré 3 nouveaux cas de malades testés positifs au coronavirus : un homme de 40 ans, Togolais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; un homme de 58 ans, Togolais résidant à Lomé, revenu de Dubai le 22 mars 2020 ; et un homme de 67 ans, Français résidant à Lomé, revenu de Paris le 19 mars. Ceci s'ajoute aux 2 nouveaux cas de la veille : un homme de 38 ans, Togolais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé et un homme de 65 ans, Togolais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé. En plus, un autre patient testé positif au coronavirus est décédé, ce qui a porté le nombre total à 2 décès enregistrés par le Togo depuis le début de l'épidémie ; ce patient avait des antécédents de diabète. Bonne nouvelle : sept (7) nouveaux patients sont guéris, portant à 17 le nombre total de patients guéris du coronavirus à la date du 2 avril. Ainsi, le bilan officiel indiquait hier 39 cas confirmés, 20 cas actifs, 17 personnes guéries et 2 décès. Avec cette situation épidémiologique, on peut être d'accord avec ceux qui craignent la contamination communautaire en Afrique c'est-à-dire le passage du virus entre des gens qui ne sont pas rentrés de voyage.

«Beaucoup de personnes sont guéries spontanément en hospitalisation au CHR Lomé-commune. Selon les données, peuvent guérir spontanément surtout ceux qui ont une bonne immunité ; il s'agit justement des fameux porteurs sains qui peuvent contaminer mais sans faire la maladie», a récemment expliqué Dr Michel Kodom, le patron de l'Ong Aimes-Afrique.

Des solutions hydroalcooliques par des étudiants

Avec le coronavirus, les ventes de produits désinfectants hydroalcooliques ont triplé et de nombreuses pharmacies et magasins se trouvent en rupture de stock au Togo. A l'Université de Lomé, une équipe d'étudiants en filière Pharmacie à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) en fabriquent désormais pour approvisionner les milieux hospitaliers en solutions hydroalcooliques. Composées d'alcool 96%, du peroxyde d'hydrogène 3%, du glycérol 98% et de l'eau distillée, ces solutions sont fabriquées selon la formulation de l'OMS et suivant le document «Guide de production locale : Formulation des produits hydroalcooliques recommandés par l'OMS». Elles sont préconisées pour éliminer les bactéries et les virus, notamment lors d'épidémies



L'affluence dans les rues n'est plus la même

Presqu'un confinement total. Ça en a l'air même si, officiellement, le gouvernement n'a pas encore décrété le confinement généralisé. Les activités économiques, dominées à 85% par l'informel, sont totalement freinées parce que beaucoup craignent d'attraper le Covid-19 en sortant. Rues plus désertes, grand marché presque vide, rupture de stocks par endroits, etc. Les Togolais n'ont plus les yeux pour certains articles. Conséquence : au niveau des microfinances qui soutiennent la quasi-totalité du commerce informel, les retraits de fonds s'accroissent alors que les remboursements de crédits sont en souffrance à cause du ralentissement des activités, selon l'association professionnelle des systèmes financiers décentralisés.

Parallèlement, on assiste à des fermetures totales ou partielles. Au lendemain des premiers cas de malades au Togo, le gouvernement a fermé les établissements scolaires publics, privés et confessionnels, primaires, secondaires et universitaires, les frontières terrestres, les lieux de culte, églises et mosquées, interdit les funérailles et les enterrements qui regroupent plus de 15 personnes, bouclé les villes de Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé avec des contrôles stricts, suspendu les activités culturelles

et sportives de masse...

Aujourd'hui, d'autres mesures confirment ce pas vers un confinement intégral qui n'est pas officiellement décrété. A compter du 31 mars dernier, dans le ressort territorial de Lomé, tous les patrons et patronnes d'ateliers, garages, salons, etc. doivent accorder des congés exceptionnels à tous les apprentis. «Ces dispositions sont de nature à s'assurer du bien-être de tous, y compris les artisans et apprentis artisans, et à contribuer à la réduction de la propagation du virus au Togo», explique le président de la Chambre régionale de métiers de Lomé. A la suite de la Banque centrale (Bceao), l'association professionnelle des banques et établissements financiers du Togo a informé les usagers des services des banques et établissements financiers que les activités se dérouleront en journée continue, de 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn (jusqu'à 14 heures au niveau des microfinances), à compter du mercredi 1^{er} avril 2020. Ces dispositions sont temporaires et susceptibles d'aménagement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la pandémie mortelle du coronavirus.

Le couvre-feu, qui est en vigueur depuis hier 2 avril, va forcément conforter cette tendance à un confinement total non décrété.



Les solutions hydroalcooliques fabriquées à l'université de Lomé

telles que la grippe ou le Covid-19. Ces solutions servent de désinfectants de qualité. Et, en l'espace d'une semaine, plus de 1.500 litres ont été écoulés à l'endroit des hôpitaux, des pharmacies et des sociétés privées de la place. La demande est sans cesse grandissante.

«L'initiative vise à aider la population togolaise à lutter contre la

pandémie du coronavirus et surtout à contribuer à diminuer la flambée des prix sur le marché», a indiqué le président de l'Association des Etudiants en Pharmacie du Togo (AEPHAT), Elom Akpalo.

Pour vos commandes de solution hydroalcoolique, joignez l'AEPHAT au +228 92930284 ou à l'adresse aephatpharma@gmail.com.

Dans l'espoir d'une baisse des prix à la pompe

Les prix du pétrole se sont effondrés à cause de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Ce qui doit entraîner une baisse des prix à la pompe. Au Bénin voisin, le gouvernement avait légèrement baissé les prix pour le mois de mars 2020 : l'essence était passé de 535 francs à 505 francs, le pétrole de 560 francs à 510 francs et le gasoil de 560 francs à 520 francs. En application du mécanisme d'ajustement, il a décidé, ce 1^{er} avril 2020, de ne pas changer les prix des produits pétroliers pour le compte du mois d'avril 2020, par rapport au mois de mars : essence 505 francs, pétrole 510 francs, gasoil 520 francs, gaz domestique 545 francs le kilo. Au Burkina Faso où le gouvernement a adopté, en décembre 2018, un nouveau mécanisme de fixation du prix des carburants tous les trois mois, le prix de l'essence était de 670 francs du 23 décembre 2019 au 30 mars 2020.

Au Togo, les prix actuels des produits pétroliers à la pompe datent d'un communiqué interministériel (ministère de l'économie et des finances, ministère du commerce et celui du transport) qui avait consacré une hausse depuis le 19 mars 2019 : super sans plomb, de 548 francs le litre à 564 francs ; gas-oil à 567 francs le litre ; pétrole lampant, de 490 francs à 505 francs. Depuis la pandémie du coronavirus et les informations de la chute du prix du baril sur le marché international, beaucoup observent l'attitude du gouvernement. Et c'est le ministre du Commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Kodjo Adédzé, qui a fini par se prononcer : le stock actuel de carburant, acquis pour une durée de trois mois, est finissant ; la nouvelle commande sera faite pour couvrir une durée de six mois, au lieu d'un trimestre habituellement, afin de garantir la disponibilité du produit ; sur instruction du chef de l'Etat, une étude est en cours

pour aller dans le sens de la réduction des prix des produits pétroliers à la pompe à cause du coût actuel du baril. Ceci rentre dans le cadre des mesures à prendre au jour le jour et au cas par cas par les autorités togolaises pour faire face à la pandémie du coronavirus et soulager les populations dont les activités économiques sont paralysées. Dans tous les cas, il est à souligner que les prix à la pompe sont toujours amortis par la subvention de l'Etat.

Au plan mondial, les prix du pétrole sont au plus bas depuis 17 ans. La baisse de la demande de pétrole à cause de l'épidémie de coronavirus crée un surplus dans les capacités de stockage et fait baisser les prix du baril. Hier 2 avril à la mi-journée, le cours du baril de pétrole se vendait à 22.38 dollars. Entre-temps, la baisse a même atteint les 45%. Et aujourd'hui, certains se demandent déjà si on va vers une fin de la baisse liée au coronavirus.

250 respirateurs sont commandés

Le médecin-colonel Mohamed Djibril, membre du comité national de riposte, les a promis pour la fin de semaine. Le ministre du Commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale, Kodjo Adédzé, s'est voulu plus précis en annonçant, sur une radio privée de Lomé au lendemain du message à la Nation du président Faure Gnassingbé, que «250 respirateurs sont commandés et vont arriver dans les jours à venir». Et d'ajouter que 2 scan-

ners pour chaque CHU vont s'ajouter aux 250 respirateurs.

Après les masques et les gants, les respirateurs sont devenus le nerf de la guerre contre le coronavirus. Les respirateurs artificiels sont indispensables pour ventiler les patients en réanimation.

«Nous avons besoin de moyens thérapeutiques dans les cas de complications. Il s'agira d'avoir des masques simples et des masques à haute concentration en oxygène des patients en soins intensifs, et pour les patients admis à la réani-

mation, nous aurons besoin de respirateurs, d'oxygène, et d'air médical sur le site choisi. Il n'est un secret pour personne que ces matériels sont vraiment insuffisants. Pour nous, si nous n'arrivons pas à avoir ces équipements de pointe, dans les délais raisonnables et si par mégarde, ce que nous ne souhaitons pas, des cas compliqués arrivaient, nous aurons vraiment des problèmes», avait indiqué le secrétaire général du Syndicat des praticiens hospitaliers (Synphot), Gilbert Tsolenyanu.

Contre la propagation du corona virus

Le HCNT mène des sensibilisations dans les marchés de Lomé

Application des mesures barrières, distribution de kits de protections et assistance aux personnes vulnérables sont les principales actions de sensibilisation et de soutien que le Haut conseil des nigériens au Togo mène à l'endroit de la communauté nigérienne vivant au Togo en particulier et aux populations togolaises en générale pour freiner la propagation du coronavirus (Covid19).

Le Haut conseil des nigériens du Togo (HCNT) a entamé ce lundi 30 mars une séance de sensibilisation de ses concitoyens dans les marchés de Hédzranawoé, Akodessewa et d'Adawlato sur le coronavirus. Cette campagne vise à sensibiliser cette communauté sur la nécessité d'appliquer les mesures de protection ordonnées par le gouvernement togolais pour limiter la propagation du virus. «Au niveau du HCNT, nous avons



mis en place une cellule de crise composée de plusieurs sections. A compter de ce lundi, nous avons démarré une campagne de sensibilisation à l'endroit de nos concitoyens sur leurs lieux d'activité, dans les marchés. Ces équipes mobiles que nous avons mis en place ont la responsabilité d'expliquer aux populations le port des masques, l'importance du lavage des mains, le respect de la distanciation, le confinement, les at-

titudes à adopter en face d'un cas suspect ou avéré, et divers autres informations en lien avec la pandémie», a expliqué Boubacar NOUHO, secrétaire général du HCNT.

Se félicitant des mesures préventives prises par les autorités togolaises, le HCNT exhorte le peuple togolais et la communauté nigérienne au respect strict des mesures barrières ordonnées et d'ap-

(suite à la page 6)

FOOTBALL/NECROLOGIE

Décès de Pape Diouf, les hommages du monde football

Contaminé comme des milliers de personnes à travers le monde par le coronavirus, Pape Diouf, l'ancien président de l'Olympique de Marseille n'a malheureusement pas réussi à s'en sortir, et nous a donc quittés, mardi, à 68 ans. Il était hospitalisé depuis samedi à Dakar, où il avait été placé sous assistance respiratoire.

Hervé A.

Pape Diouf était un personnage charismatique du football français, puisqu'après avoir été journaliste pour diverses publications sportives, il avait troqué sa plume pour le costume d'agent de joueur, travaillant notamment avec des joueurs du calibre de Basile Boli, Marcel Desailly, William Gallas, Grégory Coupet, Didier Drogba et Samir Nasri, entre autres. Il était ensuite entré à l'Olympique de Marseille avec la casquette de manager général en 2004, avant de passer président du directoire du club quelques mois plus tard.

Il était également devenu le premier président noir à prendre les commandes d'un club de première division en Europe et son travail à la tête du club phocéen avait globalement été salué par les supporters. Cinq belles années pendant lesquelles la formation du sud de la France avait notamment réussi à retrouver de l'importance sur la scène européenne. Fin connaisseur du ballon rond, il restait assez présent dans l'espace médiatique français dans lequel il analysait l'actualité de l'Olympique de Marseille.

Infantino : "abordable et ouvert au dialogue"

Sans surprise, les hommages ont afflué à l'annonce de sa disparition. Jacques-Henri Eyraud, président actuel de l'OM, Jean-Michel Aulas, son homologue de l'Olympique Lyonnais, Noël Le Graët, président de la Fédération Française de Football, tous les clubs de l'Hexagone, ainsi que de nombreux anciens ou actuels joueurs, entraîneurs, dirigeants ou consultants ont tous exprimé leur tristesse et rendu hommage à Diouf.

En avril 2009, il s'était rendu au Siège de la FIFA où il avait évoqué de nombreux thèmes qui lui tenaient à cœur, dont la lutte contre le racisme. Onze ans plus tard, le Président de la FIFA Gianni Infantino a lui aussi tenu à exprimer sa tristesse : "Homme de cœur, abordable et ouvert au dialogue, personnalité attachante et bienveillante, décorée des insignes de la Légion d'honneur, fin connaisseur du football, estimé des joueurs, et des supporters, Pape Diouf a marqué de son empreinte l'histoire de l'Olympique de Marseille", a-t-il écrit dans une lettre adressée à Jacques-Henri Eyraud. "Il restera à jamais comme l'un des grands artisans de l'histoire du club. Il ne se sera pas oublié et nous manquera à tous beaucoup."

"Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer notre plus profonde



sympathie à l'Olympique de Marseille, ainsi qu'à la famille, aux amis, et aux proches de Pape Diouf. Nos pensées sont avec vous tous", conclut-il.

TENNIS

Wimbledon passe à la trappe

Le tournoi de tennis de Wimbledon, troisième levée du Grand Chelem et considéré comme le plus prestigieux des rendez-vous de la saison, est officiellement annulé en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé les organisateurs sur les réseaux sociaux. Le tournoi londonien devait initialement se tenir du 29 juin au 12 juillet 2020.

Après une série de réunions au sommet, le All England Tennis and Croquet Club a donc décidé de faire une croix sur sa quinzaine, précisant que sa 134e édition se tiendra du 28 juin au 11 juillet 2021. C'est la première annulation du tournoi londonien depuis la Seconde guerre mondiale.

Le tournoi sur gazon devait débiter le 29 juin dans la capitale an-



glaise mais n'aura pas résisté à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Un report des Championships était plus compliqué car il s'agit d'un tournoi sur gazon et que le calendrier est déjà rempli.

La direction de Roland-Garros a déjà annoncé que le tournoi du Grand Chelem sur terre battue

sera reporté de quatre mois pour se tenir en septembre.

Alors que Wimbledon annonçait son annulation, les circuits professionnels de tennis ATP et WTA ont prolongé leur arrêt jusqu'au 13 juillet, faisant l'impasse complète sur la saison sur herbe après avoir déjà dû faire une croix sur celle sur terre battue.

Coupables d'entraînement

Les autorités kényanes ne plaisaient pas avec les risques de propagation du COVID-19. Douze athlètes ont été arrêtés à Iten, lundi 30 mars, pour s'être entraînés en groupe malgré l'interdiction gouvernementale des rassemblements sociaux et des activités sportives.

Les 10 coureurs kényans et les 2 étrangers ont été conduits au poste de police d'Iten. Ils ont finalement pu être libérés après l'intervention de la Fédération kényane d'athlétisme (Athletics Kenya).

La fédération avait ordonné dès la semaine passée que tous les camps d'entraînement du pays soient fermés pour une durée indéterminée, et que les athlètes se préparent désormais de façon individuelle en respectant une certaine distance les uns des autres.

En Russie, le ministère des Sports a décidé de fermer tous les camps d'entraînement du pays, depuis dimanche 29 mars. La mesure sanitaire concerne notamment les installations de Sochi, Adler, Kislovodsk et Novogorsk, où était regroupé un grand nombre d'athlètes de l'équipe nationale d'athlétisme.

Vers un fonds d'assistance au football

La FIFA pourrait très prochainement casser sa tirelire pour venir en aide aux ligues nationales, fortement touchées par l'impact de la pandémie de COVID-19. Selon le New York Times, l'instance internationale plancherait actuellement sur la création d'un fonds de solidarité.

Il permettrait de soutenir financièrement les championnats les plus fragilisés par la crise sanitaire. La FIFA a confirmé mardi 31 mars "réfléchir aux possibilités de fournir une assistance à la communauté du football à travers le monde".

La nature de son aide et la façon dont sera utilisé ce fonds de solidarité pourraient être dévoilées avant la fin de la semaine. La FIFA avait mis en place, juste après l'annonce du report de l'Euro 2020, un groupe de travail sur l'impact du coronavirus dans le football, sur les plans sportif et économique.

La Grande-Bretagne prévient les tricheurs

La crise sanitaire mondiale et le confinement imposé dans un nombre grandissant de pays favorisent-ils le dopage ? Certainement. Dans plusieurs grandes nations, dont la Russie et le Canada, les agences nationales antidopage ont reconnu ces derniers jours avoir dû mettre entre parenthèses leur programme de contrôles et de suivi des athlètes de haut niveau.

En Grande-Bretagne, en revanche, la lutte continue. Comment ? Mystère. Mais la directrice de l'Agence britannique antidopage (UKAD), Nicole Sapstead, a profité d'une interview à la BBC pour avertir les éventuels tricheurs. "Nous continuerons de surveiller les lieux, nous continuerons de surveiller l'ensemble des informations dont nous disposons, comme les passeports biologiques des athlètes. Tout cela nous aide à nous faire une idée de ce qu'un athlète pourrait faire pendant cette période. S'ils pensent qu'ils vont s'en sortir, ils se trompent lourdement", a-t-elle déclaré.

La mise en garde est sans nuance. Mais la réalité s'avère moins claire. Nicole Sapstead l'a reconnu face à la BBC : la mise à l'arrêt du sport et les mesures de confinement rendent très complexes les contrôles antidopage, dont la réduction va poser à terme des problèmes "évidents" pour la crédibilité des compétitions.

JEUX OLYMPIQUES

Des questions sur la candidature de Tokyo

Au lendemain de l'annonce des nouvelles dates des Jeux Olympiques de Tokyo, le dossier olympique japonais fait apparaître des questions sur sa candidature.

Selon des documents financiers de la candidature japonaise vus par l'agence Reuters, il apparaît qu'un versement de 8,2 millions de dollars (environ 7,5 millions d'euros) a été fait par la commission de candidature japonaise à un homme d'affaires, Haruyuki Takahashi, président alors d'un bureau de marketing Dentsu Inc., chargé de lobbying pour promouvoir la candidature de Tokyo 2020, et à une institution, avec à sa tête Yoshiro Mori,



devenu président du comité d'organisation des JO de Tokyo.

L'institution, sans but lucratif, de Mori, aurait, elle, reçu un mon-

tant d'environ un million d'euros "pour une mission d'analyse de la situation internationale", selon un porte-parole de Mori.

Takahashi se serait notamment entretenu avec des membres du CIO, le Comité International Olympique, dont Lamine Diack,

l'ancien président de la fédération internationale d'athlétisme, poursuivi par le ministère public en France pour fraude et blanchiment d'argent. Diack aurait reçu de la candidature japonaise, via un intermédiaire de Singapour, une somme de 2 millions d'euros pour favoriser Tokyo 2020.

Après l'attribution des JO à Tokyo en 2013, Takahashi a reçu une fonction au sein du comité d'organisation japonais. Il reconnaît avoir reçu cet argent et avoir également offert des cadeaux à Lamine Diack comme des montres Seiko ou des appareils digitaux, assurant qu'il n'y avait rien d'illégal.

Contre la propagation du corona virus

Le HCNT mène des sensibilisations dans les marchés de Lomé

(suite de la page 4)

pelel le numéro vert 111 pour dénoncer des cas suspects ou avérés de Covid19. Dans la dynamique d'accompagner le gouvernement togolais et sauver des vies, les responsables du HCNT ont pris sur eux d'offrir des cache-nez aux plus démunis, les aveugles, les mendiants, les nécessiteux et surtout la solidarité à l'égard des familles vulnérables pendant le confinement, la solidarité envers la famille des personnes affectées par le Covid 19 selon la possibilité fi-

nançière de l'association. "Nos actions caritatives ne se limitent pas seulement à la communauté nigérienne mais à tous les démunis identifiés dans notre entourage", précise M. NOUHOU.

Cette série de sensibilisation du HCNT s'étendra à tous les marchés du Togo et sur les lieux d'activité des ressortissants nigériens qui sont pour la plupart des commerçants, transporteurs, éleveurs et agriculteurs.

Pour information, le HCNT est créé par décret N°2003-312 PRN/

MAE/C du 14 novembre 2003. Il a pour objectif de rassembler et mobiliser les ressortissants nigériens vivant au Togo afin de créer un climat de solidarité et d'entraide mutuelle. Les organes qui assurent son fonctionnement sont entre autres l'Assemblée générale, le Bureau exécutif, les bureaux régionaux, les commissions spécialisées, le commissariat aux comptes et un conseil consultatif. Ses ressources financières sont essentiellement constituées des cotisations, des subventions et aides.

A compter de ce 3 avril 2020

La BCEAO accorde gratuité, suppression, gratuité et relèvement

Communiqué. Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises le 21 mars 2020, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public qu'elle poursuit ses actions pour soutenir les efforts des pouvoirs publics des Etats membres de l'Union dans la lutte contre la propagation du COVID-19. A cet égard, la BCEAO, l'ensemble de la communauté bancaire et les établissements de monnaie électronique de l'Union, ont pris de nouvelles mesures pour encourager les populations à limiter les contacts physiques grâce à l'utilisation des paiements digitaux.

Les mesures prises portent sur : la **gratuité**, à l'échelle nationale, des transferts de monnaie électronique entre personnes pour les montants inférieurs ou égaux à 5.000 francs CFA, y compris les virements de comptes bancaires vers les porte-monnaies électroniques, et vice-versa ; la **gratuité** des paiements de factures d'eau et d'électricité, via la téléphonie mobile, pour les montants inférieurs ou égaux à 50.000 francs CFA ; la **suppression**, par les émetteurs de monnaie électro-

que, des commissions payées par les commerçants sur les paiements marchands, adossés à la monnaie électronique ; la **réduction de 50%**, par les banques, des commissions payées par les commerçants sur les paiements marchands, adossés à la carte dans le réseau du Groupement Interbancaire Monétaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA) ; le **relèvement** du plafond de rechargement du porte-monnaie électronique de deux (2) à trois (3) millions FCFA et du cumul mensuel de rechargement de dix (10) à douze (12) millions FCFA. Cette mesure est applicable uniquement aux clients régulièrement identifiés ; la **réduction de 50%** des frais appliqués aux virements bancaires de la clientèle, traités via le Système Interbancaire de Compensation Automatisé de l'UEMOA (SICA-UEMOA) ; l'**assouplissement** des conditions d'ouverture des comptes de monnaie électronique. A ce titre, les émetteurs de monnaie électronique sont autorisés, à activer les porte-monnaies électroniques sur la base des données de la télé-

phonie mobile, sous réserve de recueillir par tout moyen l'accord du client et de réaliser les diligences liées à l'identification à distance, dans la limite des plafonds réglementaires ; la **baïsse de 50%** des frais de retrait par carte bancaire dans le réseau régional du GIM-UEMOA.

Par ailleurs, la Banque Centrale engage la communauté bancaire à assurer la disponibilité et la qualité des services au niveau des guichets automatiques et des terminaux de paiements électroniques.

Ces mesures entrent en vigueur **à compter du 3 avril 2020, pour une période de trente (30) jours renouvelable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

Tout en remerciant les banques et les établissements de monnaie électronique pour le concours qu'ils apportent à la lutte contre l'épidémie, la BCEAO réitère son invitation aux populations de l'Union au respect scrupuleux des règles sanitaires édictées par les Pouvoirs Publics des Etats et à privilégier l'utilisation des paiements électroniques.

Fait à Dakar, le 1^{er} avril 2020

Au Ghana / Contre la propagation du Covid-19

Police et armée déployées pour le confinement

Le gouvernement ghanéen a déployé plus de 37.000 policiers et soldats à travers le pays pour faire respecter le confinement partiel destiné à contenir la propagation du coronavirus. La directrice des Affaires publiques du Service de police du Ghana, Sheila Abayie Buckman, citée par l'Agence de presse africaine (APA), a déclaré mardi que quelque 35.000 policiers et 2.000 militaires avaient été déployés dans la région du Grand Accra, la région d'Ashanti et Kasoa dans le centre du pays.

Selon l'Agence Chine nouvelle, qui cite le ministre de la Santé, Kwaku Agyemang-Manu, le nombre total de cas de contamination

au COVID-19 au Ghana est passé de 34 à 195. Bien qu'il n'ait pas donné de détails spécifiques sur ces nouveaux cas, il a indiqué que tous avaient été isolés et étaient en cours de traitement. A ce jour, le pays a enregistré cinq (5) décès.

Le président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo a annoncé un confinement partiel de deux semaines à compter du 30 mars pour lutter contre la pandémie du coronavirus à l'échelle nationale. Entre autres mesures, le président Akufo-Addo a imposé des restrictions à la circulation des personnes dans la zone métropolitaine peuplée du Grand Accra, la zone métropoli-

taine de Kumasi et Kasoa pendant 14 jours, rappelle APA. Et de préciser que cela signifie que toutes les personnes résidant dans ces zones doivent rester chez elles pendant deux semaines ou 14 jours, à l'exception des médias, des parlementaires, des compagnies d'électricité, entre autres parties prenantes.

Seuls les mouvements essentiels sont tolérés, tels que les sorties pour se procurer de la nourriture, de l'eau et de médicaments, les transactions bancaires ou les toilettes publiques. Mais, dans la mesure du possible, il est conseillé aux gens de rester à la maison.

Santé publique / Entre autres dégâts du COVID-19, selon l'UNICEF

Perturbations des services de vaccination et de santé élémentaires

« Dans le monde entier, la pandémie de COVID-19 exerce une pression excessive sur les services de santé, à mesure que le personnel de ce secteur doit se détourner de ses tâches habituelles pour contribuer à la lutte contre le virus. L'éloignement physique conduit des parents à prendre la décision difficile de reporter à plus tard des vaccinations ordinaires. Les stocks de fournitures médicales sont bas et les chaînes d'approvisionnement sont soumises à des pressions quasiment sans précédent du fait des perturbations des transports. Les annulations de vols et la restriction des échanges commerciaux imposée par des pays ont considérablement restreint l'accès aux médicaments essentiels, y compris aux vaccins. À mesure que la pandémie s'aggrave, des services essentiels qui sauvent des vies, parmi lesquels la vaccination, seront probablement perturbés, notamment en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, régions qui en ont pourtant sévèrement besoin. Ce sont les enfants des familles les plus pauvres, dans les pays touchés par des conflits et des catastrophes naturelles, qui sont le plus en danger. Nous sommes en particulier préoccupés par la situation des pays qui combattent des flambées épidémiques de rougeole, de choléra ou de polio tout en faisant face à des cas de COVID-19, comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Somalie, les Philippines, la Syrie et le Soudan du Sud. Non seulement de telles flambées épidémiques mettraient à très rude épreuve des services de santé déjà surchargés mais

elles pourraient également entraîner des décès et des souffrances supplémentaires. Dans le contexte actuel, ces pays ne peuvent se permettre d'avoir à lutter contre des maladies que l'on peut éviter grâce aux vaccins.

Tel est le cri de cœur de la Directrice générale de l'UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance – sur les perturbations des services de vaccination et de santé élémentaires créées par la pandémie du COVID-19, cri de cœur lancé le 26 mars 2020 à New York, aux Etats-Unis. Pour Mme Henrietta Fore, « le message est clair : nous devons absolument empêcher que les interventions sanitaires qui sauvent des vies soient sacrifiées dans la lutte que nous menons contre la COVID-19. L'UNICEF est déterminé à soutenir les services de santé élémentaires et de vaccination dont ont besoin les pays les plus durement touchés et ce, d'une manière qui limite le risque de transmission de la COVID-19. Nous nous employons sans relâche à faire en sorte que les pays qui en ont besoin disposent d'un approvisionnement adéquat en vaccins. Nous sommes en relation étroite avec les fournisseurs mondiaux de vaccins pour veiller à ce que la production ne soit pas perturbée et à ce que l'approvisionnement soit géré du mieux possible dans ces circonstances difficiles. Nous apportons également un appui renforcé aux gouvernements en vue de maintenir l'approvisionnement en vaccins pendant cette pandémie. Dans les jours à venir, il se peut que des gouvernements aient à reporter temporairement dans de nombreux endroits de



Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF

vastes campagnes de vaccination préventive pour veiller à ce que les services de vaccination ne contribuent pas à la propagation de la COVID-19 et pour suivre les recommandations d'éloignement physique.

L'UNICEF recommande fortement à tous les gouvernements de commencer dès maintenant à prévoir de façon rigoureuse d'intensifier les activités de vaccination dès que la pandémie de COVID-19 sera maîtrisée. Ces activités de vaccination devront être axées sur les enfants auxquels des doses de vaccin prévues n'auront pas été administrées pendant cette période d'interruption et devront privilégier les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables. Pour déployer efficacement les futurs vaccins contre la COVID-19 quand ils seront disponibles, nous devons veiller à ce que nos programmes de vaccination restent solides et bénéficient à ceux qui auront le plus besoin de ces vaccins.

« La vaccination demeure une intervention sanitaire qui sauve des vies. L'UNICEF, qui est le plus grand acheteur et fournisseur de vaccins au monde, continuera à jouer un rôle crucial en appuyant les efforts de vaccination actuels et à venir des gouvernements », a conclu Mme Henrietta Fore.

Santé publique / En riposte au COVID-19 au Bénin

Restaurants et débits de boissons fermés la nuit à Natitingou

Le maire de Natitingou, Eric Pontikamou, a requis, dans un communiqué en date du 31 mars, la fermeture des restaurants, bars dancing et autres débits boissons, de 22 heures à 7 heures du matin, du 31 mars au 12 avril, sur toute l'étendue de la commune, rapporte l'Agence Bénin Presse (ABP). « Les buvettes, les cabarets, les restaurants, les cafétérias, les fast-food, les boîtes de nuit et bars-dancing doivent être fermés de 22 heures à 7 heures du matin. Les présentes mesures couvrent la période allant du 31 mars au 12 avril 2020 », indique l'autorité communale dans le communiqué rendu public.

En exhortant par la même occasion au respect des mesures prises par le gouvernement dans

la lutte contre la propagation du COVID-19, M. Pontikamou a également prévenu ses administrés, que des « instructions fermes »

sont données à la police républicaine afin de faire respecter les différentes décisions.



Volet social du CIZO

Les études hydrodynamiques des forages pour l'exécution de la composante «Adduction d'eau potable» lancées

Jean AFOLABI

Avec le concours financier du Groupe de la Banque africaine de développement (Bad), le gouvernement compte boucler, ce vendredi 03 mars, un avis de manifestations d'intérêt pour des études hydrodynamiques des forages dans le cadre de la composante «adduction d'eau potable» du

Projet d'appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale au Togo (PRAVOST). L'objectif de la composante est l'installation et la maintenance de pompes solaires pour 400 forages d'adduction d'eau potable qui se trouvent dans toutes les régions du Togo, à savoir les régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime. Dans le con-

texte de cette composante, souligne la Bad, une étude hydrodynamique des forages a été prévue afin de dimensionner le système des pompes solaires.

Les services prévus au titre de cette étude comprennent entre autres : (i) la réalisation des opérations de soufflage des forages afin de les remettre dans leur état initial (élimination des dépôts accumu-

lés, décolmatages des venues d'eau et des crépines) et des essais de pompage de courte durée (classique) pour déterminer le débit d'exploitation, et (ii) la fixation de la côte d'installation de la pompe et par conséquent les hauteurs manométriques totales (HMT). Les fiches qui seront établies après l'intervention comprennent entre autres les HMT, le niveau statique, le niveau dynamique et le débit d'exploitation. Ces fiches permettront d'affiner le dimensionnement des pompes et champs photovoltaïques des forages, rappelle le partenaire financier. Aussi, l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) invite-t-elle les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Il faut souligner que le PRAVOST est rentré dans sa phase active de démarrage. Jusqu'en décembre 2020, suivant une programmation des parties prenantes, différentes consultations seront sollicitées pour des missions diverses dans le cadre de son exécution. Il s'agit : de travaux de concession pour le développement, le financement partiel, la construction, l'exploitation et la maintenance de 10 mini réseaux solaires (AOO) ; d'acquisition, l'installation et la maintenance de 314 systèmes photovoltaïques pour l'électrification des centres de santé (AOO) ; d'acquisition et d'installation de systèmes de 400 pompes solaires pour les adductions d'eau potable (AOO) ; d'acquisition et d'installation de systèmes de 600 pompes solaires pour l'irrigation des cultures (AOO) ; d'ac-



quisition d'une plateforme nationale «PAY-AS-YOU-GO» pour faciliter le paiement mobile (pay-as-you-go) et permettre la collecte de données sur les connexions par mini-réseaux ou kits solaires (AOO).

Par ailleurs, l'unité de gestion du projet compte faire appel à des consultants individuels, notamment : Spécialistes en passation des marchés (SCI) ; Responsables suivi-évaluation (SCI) ; Chargés de la formation en gestion de projet (SCI) ; Chargés de la formation sur les aspects environnementaux (SCI) ; Chargés de l'élaboration du manuel de procédures (SCI). Et à des cabinets de consultants pour la réalisation de l'étude des propriétés hydrodynamiques des forages dans le cadre de la composante «Adduction d'Eau Potable» du Projet selon la méthode fondée sur la qualité (SFQ) ; pour le contrôle et la supervision des travaux (SFQC) ; pour l'élaboration des études d'impact environnemental et social y compris du plan de gestion environnemental et social (SFQC) ; et pour la réalisation de l'audit financier, comptable et des acquisitions du Projet (SMC).

Notons que le PRAVOST s'inscrit dans la Stratégie de l'électrification du Togo lancée par le gouvernement en juin 2018. L'inclusion régionale qui constitue la base de

ce projet reflète, selon la Banque africaine de développement, les besoins des différentes localités en considérant la densité de la population et des synergies pour les différentes installations, par exemple équiper une station d'eau potable proche d'un centre de santé. Les principaux résultats escomptés à la fin du projet sont : (i) l'augmentation du taux d'électrification des ménages et infrastructures communautaires dans les zones rurales hors-réseaux; (ii) ainsi que l'accroissement du nombre de petites exploitations agricoles qui utilisent des moyens d'irrigation durables basés sur les énergies renouvelables. Le coût total du projet, considérant un investissement privé, est estimé à 7 976 millions de XOF (9 858 mille UC) hors taxes.

Principaux bénéficiaires : Les principaux bénéficiaires du projet sont : (i) les communautés rurales, on estime que cela concerne environ 500 localités; (ii) les petits agriculteurs vulnérables au changement climatique dans les zones hors réseau étant donné que la majorité de ces agriculteurs continuent de faire usage aux moyens d'irrigation ancestraux et manuels qui les exposent souvent à un risque élevé de l'imprévisibilité des pluies et de changement climatique; et enfin (iii) les ménages qui bénéficieront des mini-réseaux. On estime le nombre de personnes bénéficiaires à 600 000 personnes dans les cinq régions du pays soit d'environ 100 000 dans chacune des régions de la Kara, Maritime, Centrale et des Savanes et 200 000 dans la région des Plateaux.

Restauration

La livraison accroît les recettes

Le service à domicile ou au bureau se développe aussi bien pour les petits que les grands restaurants.

Un cabas plein de barquettes dans la main gauche, Odile marche d'un pas rapide et ne tarde pas à transférer sa charge d'une main à l'autre. D'agréables effluves demeurent après son passage parce qu'elle transporte des plats cuisinés dans un modeste restaurant niché dans un des coins du quartier administratif qui résiste encore à l'occupation des terres par des bureaux. A un demi-kilomètre de son lieu de service normal, cette serveuse de restaurant va porter des commandes qui constituent une bonne part de son activité quotidienne.

Selon Salomé Anika, sa patronne, "ça commence à être considérable". Au point que trois de ses quatre serveuses sont largement occupées à livrer à domicile et dans des bureaux, la nourriture qu'on lui achète via des appels téléphoniques. Quotidiennement, une cinquantaine de livraisons de ce restaurant se font de cette façon. Dès midi et parfois jusqu'à 15 h, le ballet des serveuses qui vont vers les bu-

reaux se poursuit. Et c'est bon pour les affaires, estime une autre restauratrice qui a commencé à explorer cette piste en recrutant une livreuse qui n'hésite pas à démarcher des clients habituels.

En fait, pour ces restaurants sans grande prétention, ce sont souvent les consommateurs fidèles par la qualité de la cuisine qui ont fourni la première ligne de clientèle. "On avait constaté que nos premiers visiteurs, quand on a ouvert le restaurant il y a sept ans, étaient souvent bloqués par leurs activités et ne pouvaient quitter leurs lieux de travail. On leur a proposé de venir servir sur place... A l'époque, on n'avait que nos assiettes en plastiques. C'était difficile à stabiliser dans le panier et lourd à transporter. Aujourd'hui, on a des assiettes jetables et légères qu'on superpose aisément", conte Salomé Anika.

Il reste cependant les cuillères et fourchettes ou même des verres que demandent des con-

sommateurs qui n'avaient pas prévu de manger au bureau. Et qui peuvent se perdre en chemin... Pour les habitués en revanche, la nourriture vient sans les ustensiles de la table. La difficulté de faire revenir un couteau ou une assiette n'est rien par ailleurs, en comparaison à la pression qui habite employés et gestionnaires de ces Pme de la restauration, à l'heure des commandes à distance. Le téléphone crépète parfois et personne ne veut affronter à l'autre bout du fil un affamé qui "attend son plat de couscous depuis une heure".

Et même quand on a servi, les comptes peuvent susciter quelques conflits car la paie se fait souvent en mains propres au livreur... Lequel peut aussi se tromper sur le numéro de la porte où la livraison doit être faite. Sans parler des sempiternelles questions de monnaie car pour les moins chers, la course est facturée entre 100 ou 200 FCFA, ce qui n'arrondit pas l'addition, ni ne facilite les remboursements.

Lutte contre le coronavirus

L'ENERGIQUE DISCOURS DE FAURE

AVEC DES MESURES A EFFETS IMMEDIATS

Etat d'urgence sanitaire, couvre-feu, transferts monétaires, fonds de solidarité, etc.

(suite de la page 3)

Je remercie les partenaires du Togo pour leur soutien et leur accompagnement dans cette épreuve commune. Je témoigne de mon admiration à toutes les bonnes volontés qui se mobilisent spontanément aux côtés du gouvernement pour venir en aide aux personnes les plus affectées par les conséquences de la pandémie. Nous resterons à l'écoute des propositions constructives visant à permettre au Togo de remporter ce combat face au Coronavirus.

Plus que jamais, nous devons adopter les gestes barrières et les comportements d'hygiène et de prévention : se laver régulièrement les mains à l'eau et au sa-

von, ou avec du gel hydroalcoolique, éviter les contacts physiques au maximum, tousser dans le coude, composer le 111 en cas de besoin d'assistance ou d'informations crédibles, limiter au strict nécessaire nos déplacements et garder les bonnes distances pour rompre la chaîne de transmission du virus.

Nous gagnerons cette bataille, comme d'autres pays, en étant disciplinés et responsables.

Togolaises et Togolais, Face à cet ennemi, nous n'avons aucun autre choix que celui de le combattre. Nous devons faire front contre le coronavirus, car notre salut en dépend. Notre force réside dans l'anticipation et la prise

de décisions, de mesures et de dispositions énergiques afin d'enrayer la propagation de la pandémie.

J'ai la ferme conviction que nous gagnerons aussi vite que possible cette lutte si nous mettons en avant la grande maturité qui nous caractérise et dont nous avons toujours fait preuve. La dignité, la discipline et le courage démontrés constituent les marques incontestables de notre pays, une Nation déterminée et prête à relever les grands défis pour un futur de prospérité et de progrès.

Que Dieu protège et bénisse le Togo.

Je vous remercie ».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1524 de LOTO BENZ du 1^{er} Avril 2020

Numéro de base

13 46 86 68 40



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel_tg

Togotelecom1

togocel.tg

togotelecom.tg